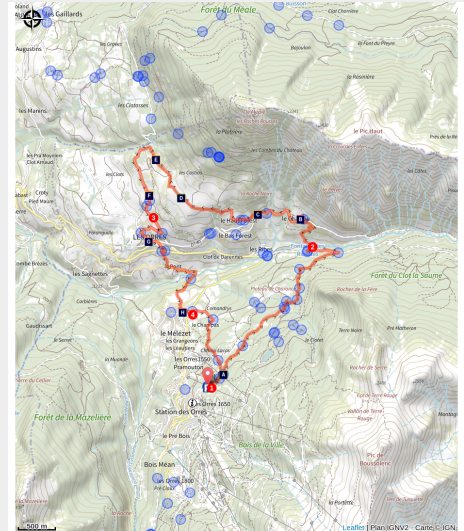


Lou Pastre



Vue sur le Lac de Serre-Ponçon au pied du Méale (Amélie Vallier)



Partez à la découverte des hameaux des Orres et marchez dans les pas du pastre, le berger provençal !

De l'ombre à la lumière... C'est une randonnée tout en contrastes qui vous attend. La forêt de la Mazelière vous offre d'abord son ambiance feutrée et son ombrage salubre lors de fortes chaleurs. Profitez-en car vous débouchez ensuite sur des paysages ouverts parsemés de hameaux traditionnels au charme incontestable et orientés plein sud.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 13.0 km

Dénivelé positif : 631 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et architecture, Pastoralisme

Itinéraire

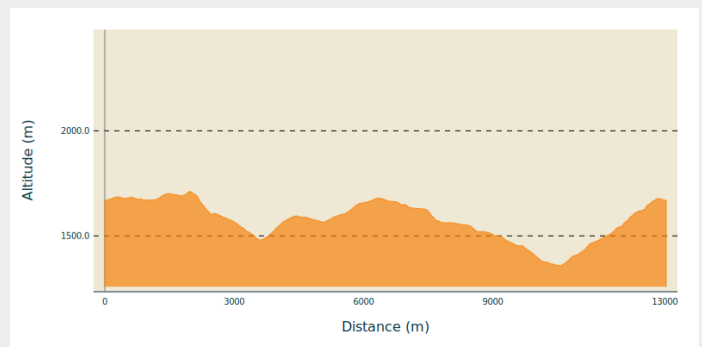
Départ : Les Orres 1650

Arrivée : Les Orres 1650

Balisage : — PR

Communes : 1. Les Orres

Profil altimétrique



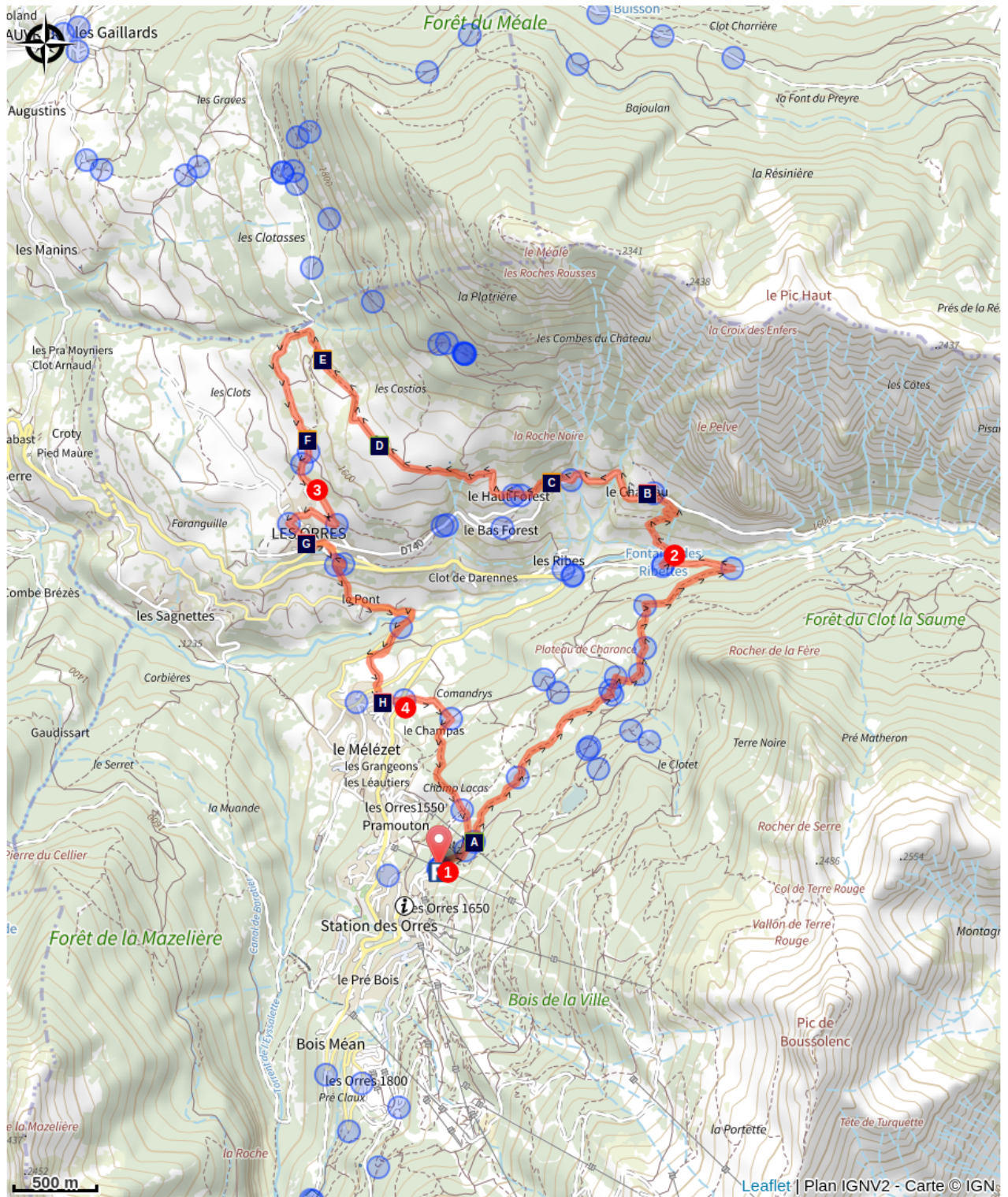
Altitude min 1358 m Altitude max 1712 m

1. Le chemin en terre part du fond du parking dans les mélèzes et passe rapidement devant un panneau sur le développement de la station. A l'intersection avec une piste, remonter la piste en suivant le panneau avec le pictogramme du berger direction Charance. Prendre à gauche 50m, après sur une sente étroite qui descend. Poursuivre tout droit à l'intersection suivante direction Lou Pastre. 800m plus loin, prendre à gauche sur un sentier plus large et presque immédiatement à droite pour la grande boucle. Un ruisseau doit être franchi quelques mètres après. Obliquer à droite au panneau Charance sur un sentier qui remonte toujours au cœur de la forêt. A l'intersection suivante, prendre à gauche direction Le Château puis tout droit à la prochaine intersection. Tourner à droite au panneau clos les Mottets sur un sentier qui reste étroit et serpente parmi les mélèzes. Prendre à gauche à l'intersection suivante 100m après une borne du berger. Une fois parvenu sur une piste, prendre à gauche et la descendre sur plusieurs centaines de mètres. Prendre alors à droite en direction du hameau du Château et traverser la rivière.
2. Suivre un sentier en lacets qui remonte en direction du hameau du Château dans des paysages devenus plus ouverts et propices à l'élevage, puis prendre à gauche à l'entrée du hameau du Château sur un large sentier puis à droite quelques mètres après sur la route et tout de suite à gauche Chemin des Granges. Tourner alors à droite à la route 100m après. Suivre la route jusqu'au pont qui enjambe une combe et prendre un sentier étroit et caillouteux qui part à hauteur d'un panneau explicatif. Le sentier rejoint le hameau de Haut-Forest. Suivre la route qui monte sur la droite puis le large sentier qui prolonge cette route. La pente est assez prononcée. Tourner à gauche 200m après puis à nouveau à gauche direction Combe noire. Longer le champ par la droite à hauteur de la borne du berger. Rejoindre alors un sentier plus large et prendre immédiatement à droite sur une sente en terre. Tourner à droite après avoir rejoint un sentier plus large dans un paysage où les mélèzes se font plus rares puis à gauche sur une piste carrossable. Poursuivre sur la piste au panneau de Terrières. A l'intersection au panneau Le Commun, prendre un petit sentier à droite pour rejoindre un sentier plus large. Prendre en face le sentier présentant une forte pente.
3. Rejoindre une petite route. Passer devant l'église en restant toujours sur la route puis à gauche à la fontaine en dessous de l'église. Poursuivre tout droit sur 50m puis à droite sur un petit chemin et presque tout de suite à droite sur la

route. Rejoindre la départementale et la descendre sur 30m puis tourner à gauche sur un sentier qui descend. Descendre jusqu'aux premières maisons du hameau du Pont et poursuivre tout droit à l'intersection entre deux petites routes. Passer sur le pont et quitter la route 50m après par un chemin en escalier sur la gauche. A droite à l'intersection avec une montée en marches (rondins de bois). Poursuivre tout droit à hauteur du hameau Le Mélézet une fois sur la route. Prendre à gauche à l'intersection. Suivre la route et prendre à gauche après un lacet serré. (Traverse des Muandes)

4. Traverser la départementale et poursuivre par le chemin derrière la scierie. Emprunter le chemin à droite 100m après puis à gauche à la borne du berger. Poursuivre tout droit après une montée qui amène dans une clairière puis retour sur l'itinéraire emprunté au début.

Sur votre route...



-  Bleuets des montagnes (A)
-  Murs de soutènement (C)
-  Pâturage (E)
-  L'église Marie-Madeleine des Orres (G)
-  L'habitat traditionnel (B)
-  Papillon Bleu azuré (D)
-  Le pastre (F)
-  Les lavoirs (H)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Une grande partie du parcours s'effectue à découvert, à une altitude modeste, et peut être pénible en cas de fortes chaleurs. Veillez donc à vous protéger du soleil et à vous hydratez régulièrement.

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : ccserreponcon.com

Accès routier

Emprunter la N94 depuis Briançon ou Gap et suivre la départementale 40 à hauteur d'Embrun en direction des Orres 1650

Parking conseillé

Parking de l'Epervière, Station des Orres

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique Embrun

Place Général Dosse - BP 49, 05202 Embrun

embrun@serreponcon-tourisme.com

Tel : 0492437272

<https://www.serreponcon-tourisme.com/>



Office de Tourisme des Orres

1 place des étoiles, 05200 Les Orres

ot.acceuil@lesorres.com

Tel : 0492440161

<https://www.lesorres.com/>



Source

Sur votre route...



Bleuet des montagnes (A)

Cette espèce est également appelée Centaurée des Montagnes. Les fleurs du bleuet des montagnes sont mellifères, elles attirent les papillons et les abeilles. Cette plante a besoin d'un sol frais et humide pour se développer ce qui explique sa présence dans la forêt du Clot la Saume. Le feuillage découpé est vert et laineux.

Attribution : Amélie Vallier

L'habitat traditionnel (B)

Les maisons traditionnelles haut-alpines sont souvent construites dans la pente. Cette contrainte s'explique par la volonté de préserver les terres les plus aisément cultivables. La localisation des habitations doit également tenir compte de la proximité de l'eau tout en garantissant un éloignement suffisant des dangers de la montagne (crues, avalanches, éboulements...). Ces maisons sont généralement organisées sur trois niveaux. Le rez- de chaussée abrite *l'estable* pour le troupeau et la basse-cour. La chaleur dégagée par les bêtes profite ainsi à toute la maison en s'élevant. Cet étage sert parfois aussi au rangement des outils agricoles. Le premier étage auquel on accède par un escalier ou un balcon en bois est consacré aux pièces d'habitation. Enfin , le deuxième étage est occupé par la grange qui permet de stocker le grain et le fourrage pour une année entière.



Murs de soutènement (C)

Les murs de soutènement sont réalisés en pierre sèche. On les appelle des restanques en Provence. Ils permettent dans les zones pentues de pouvoir mettre en place des terrasses de culture en retenant la terre. A l'époque, leurs constructions ont permis à des générations de paysans de vivre de leurs terres, devenues ainsi fertiles et cultivables. Aujourd'hui, de nombreux chercheurs et artisans essaient de se réapproprier cette technique ancestrale.

Attribution : Amélie Vallier



Papillon Bleu azuré (D)

Chez ce petit papillon de jour, le dessus des ailes du mâle est gris sombre, un peu plus bleuté à la base des ailes, tandis que la femelle est brune. On l'observe surtout en altitude, en juillet et en août, dans les pelouses et prairies. L'azuré des soldanelles est une espèce des régions septentrionales (Scandinavie, Groenland, Sibérie, Amérique du nord) qui, dans les parties plus tempérées, vit uniquement en montagne.

Attribution : Amélie Vallier



Pâturage (E)

Le pastoralisme est une technique de gestion extensive. Nommée la « Vachaire », elle est apparue avec l'élevage bovin et l'exploitation du lait. Cela consiste à mettre en place un mode de gestion communautaire des troupeaux pour mener les animaux pâturer tous les jours. Et c'est le berger, « Lou Pastre » en provençal, qui avait en charge la gestion des troupeaux.

Attribution : Joël Faure - PNE

Le pastre (F)

Il s'agit du berger en provençal. Le sentier a pris son nom car on trouve de nombreuses traces de l'activité pastorale tout au long du parcours. Vous pourrez notamment apercevoir les vestiges d'anciens abris, les muandes. Ces derniers servaient d'étapes intermédiaires entre la ferme et les alpages lors de la montée en estive ou amontagnage au début de l'été et lors de la redescente ou démontagnage à l'automne.

L'église Marie-Madeleine des Orres (G)

Caractéristique de l'architecture des Hautes-Alpes, elle a été construite autour de 1501 et est remarquable par son envergure et ses décors peints.

Les lavoirs (H)

On en trouve encore dans presque chaque hameau des Orres mais ils n'ont plus qu'un but ornemental. Si leur utilité a décru au milieu du XXème siècle, ils constituaient auparavant un lieu de sociabilité incontournable puisque les femmes s'y retrouvaient pour faire la lessive. La Bua, la grande lessive bi-annuelle s'étalait ainsi sur plusieurs jours et suivait un rituel très précis qui culminait avec les pénibles opérations de rinçage et d'essorage.